

NOTE D'INFORMATION 2024-2025

COMMENT CANDIDATER POUR UN SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER ?

1. Compléter le formulaire de choix de cours téléchargeable sur le site de la faculté de droit et science politique, onglet « international » puis « étudier à l'étranger ». Le BAI (bureau des affaires internationales) se chargera de contacter le responsable pédagogique du diplôme que vous visez en 2024-2025 pour faire valider vos choix.
2. Rassembler les documents nécessaires à votre candidature. La liste est ci-dessous.
3. Effectuer votre inscription en ligne (lien sur le site de la faculté de droit et science politique, onglet « International » puis « étudier à l'étranger ») en respectant les dates limites indiquées en bas de ce document.

Liste des documents à fournir pour une candidature

- Formulaire de choix de cours
- Tous les relevés de notes post-bac (sans exception, toutes les années doivent être renseignées)
- CV (en français)
- Lettre de motivation (en français) à l'attention du comité de sélection de l'Université de Rennes
- Attestation de niveau de langue étrangère de A1 à C2 (une attestation d'un·e enseignant·e de langue de l'Université de Rennes suffit SAUF pour les universités japonaises, l'université de Portland aux Etats-Unis qui demandent des certificats payants type IELTS ou TOEFL)
- 1 photo d'identité
- **[SEULEMENT POUR LES CANDIDATURES HORS EUROPE]** 1 lettre de recommandation (en français) par université d'accueil rédigée par un·e enseignant·e de votre discipline (donc droit ou science politique)

Liste des documents à fournir en supplément **SEULEMENT** pour l'UQAM (Canada)

- une copie du formulaire de demande d'admission de l'UQAM pour les candidats étrangers, approuvé et signé par votre établissement d'attache
- une lettre de motivation, rédigée en français, décrivant les objectifs poursuivis en participant au programme d'échange, tant sur le plan universitaire que professionnel et personnel
- une liste des cours suivis durant l'année en cours 2023-2024 (incluant les cours du premier semestre et du second semestre)
- un relevé de notes officiel pour chacune des années d'études universitaires complétées (pas d'impression de relevé de l'ENT)
- une photocopie de votre acte de naissance intégral, comprenant les noms et les prénoms des deux parents (demande à faire auprès de votre mairie de naissance)

Comment faire vos choix de matières afin de constituer un contrat d'études cohérent ?

Pour vos choix de cours, consulter le site internet de l'université partenaire qui vous intéresse. Si la liste des cours n'est pas disponible, renseignez-vous auprès du bureau international de l'université partenaire. N'oubliez pas de leur préciser votre domaine d'études, à savoir, droit ou science politique. Vos choix de matières doivent correspondre le plus possible au diplôme visé à l'université de Rennes (cf. voir les maquettes des diplômes sur le site de la faculté). Par exemple, si vous souhaitez vous inscrire en M1 droit européen à l'Université de Rennes en 2024-2025, vos choix de matières doivent contenir au moins 70% de cours dans cette spécialité. Nous comprenons néanmoins que dans certaines universités la liste des cours disponibles aux étudiant.es Erasmus ou hors Europe n'est pas assez étoffée pour atteindre les 70%. Dans ce cas, il vous est fortement conseillé de vous orienter vers une autre université partenaire.

RAPPEL

En tant qu'étudiant.es Erasmus ou hors Europe vous ne validerez pas un diplôme de l'université d'accueil. Vous suivrez les cours et passerez les examens de l'université d'accueil mais gardez à l'esprit que le diplôme qui vous sera délivré à la fin de votre séjour et après retranscription est bien celui de l'Université de Rennes.

Nombre de vœux maximum: 5 universités (2 hors Europe et 3 en Europe). Si vous ne faites que des vœux en Europe vous êtes aussi limité·es à 3 vœux.

Dates limites à respecter

15 janvier 2024 si vous faites des vœux hors-Europe (Royaume-Uni inclus)

31 janvier 2024 si vous ne faites des vœux **qu'en** Europe (Turquie inclus)